

L'APPRENTISSAGE AU LYCEE



La transformation de la voie professionnelle porte l'ambition de renforcer la complémentarité entre apprentissage et voie scolaire.

Depuis la rentrée 2019 les **élèves des classes de CAP et BAC PRO** ont la possibilité d'effectuer tout ou partie de leur parcours de formation **en apprentissage**, au sein d'entreprises privées ou d'organismes publics.

Cette possibilité est également offerte aux **étudiants de BTS**.

L'objectif est de permettre à chaque élève et étudiant de trouver **SA** voie de la réussite, scolaire ou apprentissage, en toute sécurité.

Organisation de l'apprentissage au sein du lycée :

L'apprentissage est organisé en **mixité des publics**, ce qui implique que :

- Les apprenti(e)s sont intégré(e)s dans la même classe que les élèves et continuent à suivre les cours avec leurs camarades sous statut scolaire quand ils sont présents au lycée
- Le rythme de l'alternance est fonction du calendrier scolaire des élèves sous statut scolaire
- Les emplois du temps sont adaptés afin de permettre aux apprenti(e)s d'être bien préparé(e)s aux épreuves

C'est le cas pour le BTS SAM de la cité scolaire Jean Moulin



Intérêts pour les apprentis et les élèves :

- La mixité est stimulante et valorisante, que ce soit pour les apprenti(e)s ou pour les scolaires : les apprenti(e)s deviennent des personnes ressources au sein de leur classe.
- Le parcours est sécurisé : le passage d'un statut à l'autre est facilité et en cas d'arrêt de l'apprentissage les apprenti(e)s poursuivent leur cursus sous statut scolaire.
- L'accompagnement et les parcours sont individualisés.

Les points forts de notre établissement en matière d'apprentissage :

- Une sécurisation du parcours de formation de l'alternant en cas de rupture de contrat
- Des formations adaptées aux besoins des entreprises du territoire et complémentaires de celles de la formation initiale des lycées
- Une équipe d'enseignants composée de professeurs de l'Education nationale.
- Des formations dispensées sur des plateaux techniques disposant de matériels de qualité, dans des salles dédiées.
- Des conseils sur le choix d'une formation adaptée au projet professionnel
- Des offres d'emploi en alternance proposées par les entreprises partenaires
- Un accompagnement personnalisé pour la mise en relation avec les entreprises

- Un accompagnement tout au long de la formation par un formateur référent. Il est en contact avec l'entreprise, pour évaluer le bon déroulement de l'alternance et veiller à l'adéquation des missions confiées en lien avec le référentiel du diplôme

Retrouver les formations ouvertes à l'apprentissage proposées par le lycée :

[Lien vers fiche produit XX](#)

NOUS CONTACTER

Pour plus d'informations sur la mise en œuvre d'un contrat d'apprentissage au lycée vous pouvez contacter les interlocuteurs suivants :

Organisation pédagogique (planning de l'alternance, contenu de la formation...)

Cité scolaire JEAN MOULIN
12 rue Félix Chautemps
73200 ALBERTVILLE
04 79 32 49 03

Mme GUIDON Laurence
Coordinatrice du BTS
laurence.guidon@ac-grenoble.fr

Organisation administrative, juridique et financière (CERFA apprentissage, contrat de formation...)

GRETA SAVOIE

04 79 60 25 25

Mail : apprentissage.gsa@ac-grenoble.fr

CERTIFICATION QUALITE :

Le GRETA SAVOIE est détenteur du label EDUFORM et du certificat QUALIOPi délivrés par le ministère de l'Éducation Nationale, reconnu Instance de labellisation par France Compétence.

CHARTRE H+

Le Greta Savoie est signataire de la charte H+ : charte qualitative d'accueil en formation des personnes en situation de handicap.

Nos chiffres sur l'ensemble des unités d'apprentissage du Greta Savoie

SATISFACTION DES APPRENTIS

Année 21-22 : 86.20%

ABANDON DE FORMATION

Année 21-22 : 6%

REUSSITE A L'EXAMEN

Année 21-22 : 95%

INSERTION PROFESSIONNELLE
Année 21-22 : 31%

POURSUITE D'ETUDE
Année 21-22 : 48%

Pour plus d'informations sur nos résultats apprentissage cliquez ici :



<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>